



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL  
REGIE AUTONOME INTERCOMMUNALE DE DISTRIBUTION  
D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ D'Oujda – RADEEO –



La RADEEO a sollicité un prêt de l'Agence française de développement (AFD) destiné au financement du projet d'amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau potable de la ville d'Oujda.

Les prestations objet de ces Appels d'offres seront financés par l'AFD et la RADEEO.

Il sera procédé dans les bureaux de la R.A.D.E.E.O., sis à Hay Al Hikma, Avenue HOURIA, BP N° 418 Oujda, à l'ouverture des plis en séance publique des appels d'offres ouverts suivants :

A.O N°	Objet de l'A.O	Coût d'acquisition des plans ou documents techniques (DH)	Estimation de coût des prestations En DH /TTC	Cautions provisoire (DH)	Date de visite des lieux	Date d'ouverture des plis
32/E/2015	Travaux de détection de recherche et de réparation de fuites sur le réseau de distribution d'eau potable de la ville d'Oujda		2 149 332,00	50 000,00	24/04/2015 à 10 h 00	05/05/2015 à 09 h 00
34/E/2015	Travaux de renouvellement du réseau secondaire d'eau potable des secteurs HAY MOHAMMADI et AOUNIA	300,00	8 072 412,00	125 000,00	24/04/2015 à 10 h 00	05/05/2015 à 09 h 00
41/E/2015	Travaux de renouvellement du réseau secondaire d'eau potable des secteurs TAIRET et MBASSO	300,00	7 781 784,00	120 000,00	24/04/2015 à 10 h 00	05/05/2015 à 09 h 00

Le programme prévisionnel relatif aux appels d'offres sus cités a été publié au portail des marchés publics, au site web de la RADEEO et dans les Journaux : « LE MATIN DU SAHARA » édition n° 15539 du 23/01/2015 et « ASSABAH » édition n° 4294 du 23/01/2015

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés auprès du Service Achats de la RADEEO à l'adresse suivante:

HAY AL HIKMA, Avenue HOURIA, BP N° 418 Oujda.

☎ 05-36-50-14-06/ 05-36-50-42-71 Fax 05-36-50-56-84

Ils peuvent également être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent, moyennant Cinquante Dirhams (50,00 DHS) de frais d'envoi par dossier.

Ils peuvent aussi être téléchargés au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et au site web de la RADEEO ci-après : [www.radeeo.ma](http://www.radeeo.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions y afférentes du Règlement des marchés publics de la RADEEO du 26 mars 2015 fixant les conditions et les formes dans lesquelles sont passés les marchés publics pour le compte de la RADEEO ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 25 du Règlement précité, elles sont fixées à l'article 14 du règlement de consultation des appels d'offres concernés

Les avis et les dossiers d'appels d'offres sont publiés au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), au site web de la RADEEO et au site de l'AFD : [AFD - DGMARKET](http://AFD-DGMARKET)

Les plis des concurrents peuvent être :

- ✓ Soit déposés, contre récépissé au Bureau d'ordre de la RADEEO sis à Hay AL HIKMA, Avenue HOURIA, B.P : 418, OUJDA
- ✓ Soit envoyés au Directeur Général de la RADEEO, par courrier recommandé avec accusé de réception.
- ✓ Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appels d'offres de la RADEEO au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.